



HAL
open science

Un nouveau dieu provincial chez les Viromanduels : Apollon Vatumarus

Jean-Sébastien Cocu, Stéphane Dubois, Aurélie Rousseau, William van
Andringa

► **To cite this version:**

Jean-Sébastien Cocu, Stéphane Dubois, Aurélie Rousseau, William van Andringa. Un nouveau dieu provincial chez les Viromanduels : Apollon Vatumarus. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2013, 70 (2), pp.315-321. hal-01930657

HAL Id: hal-01930657

<https://hal.science/hal-01930657v1>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Un nouveau dieu provincial chez les Viromanduels : Apollon Vatumarus

Jean-Sébastien COCU *, Stéphane DUBOIS **, Aurélie ROUSSEAU ***,
William VAN ANDRINGA ****

Mots-clés. Apollon, dédicace, mortier, graffiti, temple à galerie, Viromanduels, sanctuaire, ex voto.

Résumé. La fouille récente d'un site à Nesle et Mesnil-Saint-Nicaise, à l'est du département de la Somme, a permis de reconnaître les vestiges d'un lieu de culte installé au fond d'un vallon au début de l'époque romaine. D'abord centré sur une plate-forme de crémation, le sanctuaire reçoit dans le courant du I^{er} s. un temple à galerie périphérique. Les deux puits qui flanquaient l'édifice ont révélé des éléments d'architecture ainsi que du mobilier qui participait à la vie du sanctuaire, notamment un mortier inscrit d'une dédicace en l'honneur d'Apollon Vatumarus, sujet de la présente étude.

Keywords. Apollo, dedication, mortar, graffiti, temple with a peripheral gallery, Viromanduels, sanctuary, ex voto.

Abstract. The recent excavation of a site at Nesle and Mesnil-Saint-Nicaise, in the eastern part of the Somme district has allowed to identify the remains of a cult place installed in a valley in the beginning of the Roman Empire. Firstly centred on a cremation platform, the sanctuary received a temple with a peripheral gallery. The two shafts built beside the temple have revealed architectural blocks and some material involved in the life of the sanctuary, among them, an inscribed mortar with a dedication to the god Apollo Vatumarus, object of this study.

CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

Le site de Nesle et Mesnil-Saint-Nicaise, fouillé en 2011-2012 par une équipe de l'Inrap¹ sous la direction de A. Rousseau et de J.-S. Cocu, est situé en territoire viromanduel, à l'est du département de la Somme, en fond de vallon, au lieu-dit Fond de Quiquery.

Sur le bas du versant nord, fut implanté, vraisemblablement au début du I^{er} s. apr. J.-C., un sanctuaire qui fut fréquenté jusqu'au IV^e s. La puissance inhabituelle des niveaux de sols et des colluvions a permis la conservation de quatre niveaux archéologiques sur une hauteur maximale de 4 m.

1. Opération préliminaire à la construction du canal Seine-Nord Europe (<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources-multimedias/Atlas-interactifs/canal-sne/p-13418-Canal-Seine-Nord-Europe.htm>). Nous tenons à remercier Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier pour ses commentaires et suggestions qui ont permis d'améliorer cet article.

L'état le plus récent de ce sanctuaire est marqué par l'édification d'un temple à plan centré, constitué d'une *cella* et d'une galerie périphérique, et associé à deux puits disposés au nord-est et au nord-ouest (fig. 1). D'après les premières études de mobilier associé à la phase d'occupation du temple, il semblerait que celui-ci ait été édifié vers le milieu du II^e s., voire dans les décennies qui suivirent. Du temple il ne subsiste que les fondations en craie. Une assise relevée à l'emplacement du seuil atteste une probable élévation de l'édifice en moellons de calcaire équarris.

Il semble que le temple ait été abandonné vers le troisième quart du III^e s. apr. J.-C. Les monnaies trouvées au fond des deux puits poussent cette datation à l'orée du IV^e s., soit vers 280-290 apr. J.-C. Les puits, creusés dans le substrat jusqu'aux formations secondaires de craie (jusqu'à 15,5 m de profondeur) sont caractérisés par des niveaux de comblements successifs contenant du mobilier ayant participé à l'activité liturgique du

* Inrap, Canal Seine-Nord Europe, 16 rue du Général-Leclerc, F-80400 Croix-Moligneaux. Courriel : jean-sebastien.cocu@inrap.fr

** Inrap Grand-Est Sud, UMR 7041 du CNRS (ArScAn), équipe GAMA, Centre archéologique de Franche-Comté, 9 rue Lavoisier, F-25000 Besançon. Courriel : stephane.dubois@inrap.fr

*** Inrap, Canal Seine-Nord Europe, 16 rue du Général-Leclerc, F-80400 Croix-Moligneaux. Courriel : aurelie.rousseau@inrap.fr

**** Professeur à l'université Lille-III, Université Lille Nord de France – Lille-III, Pont de Bois, BP 60149, F-59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Courriel : william.va@free.fr

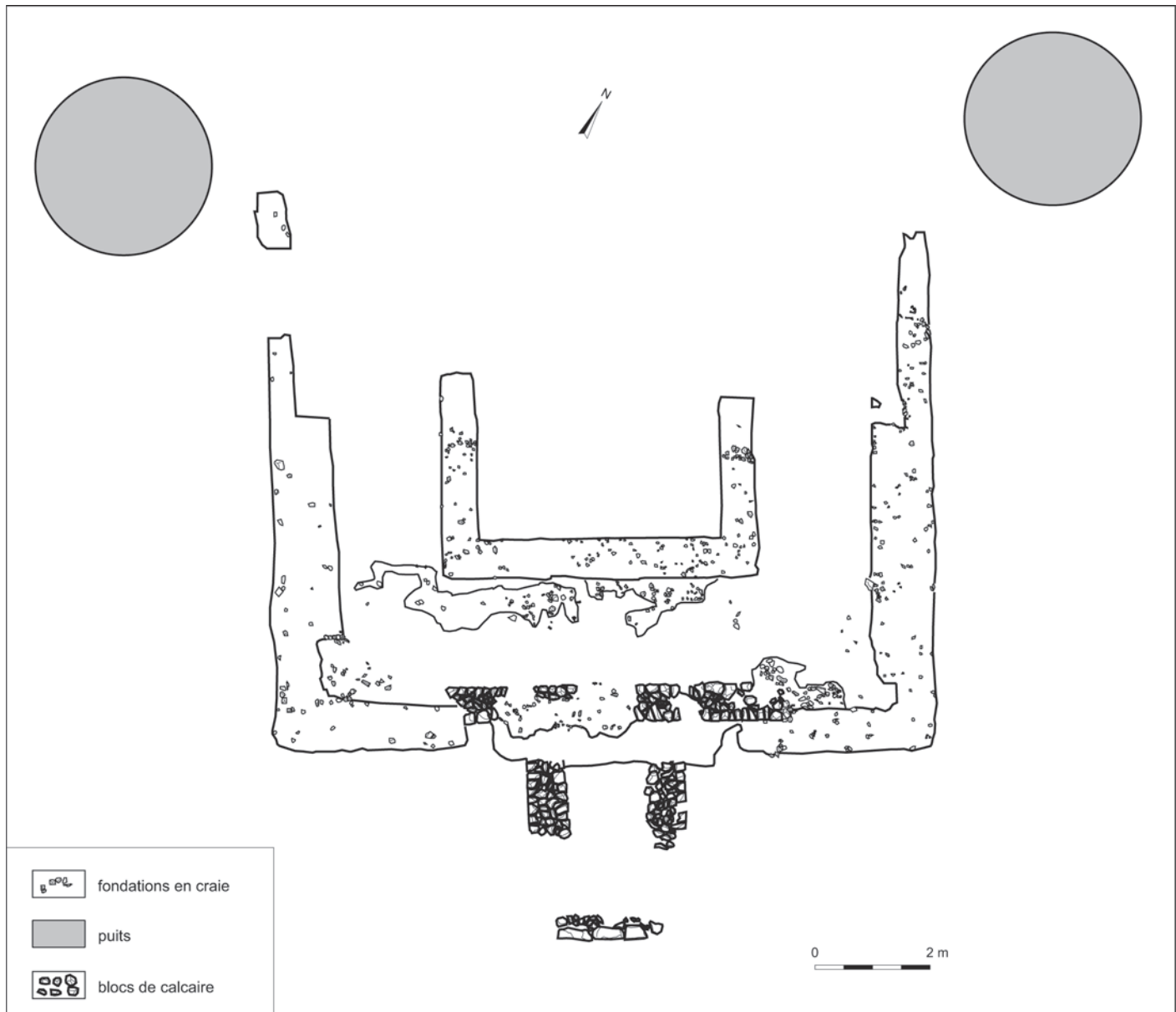


Fig. 1 – Plan du temple à galerie périphérique de Nesle, Mesnil-Saint-Nicaise et des deux puits qui lui sont associés (DAO : J.-S. Cocu, Inrap).

sanctuaire² : *ex voto* anatomiques en bois, statuettes en terre cuite, statue en calcaire, petit mobilier en métal décoré des effigies des Nymphes et de Sol personnifié, nimbé du disque rayonnant conduisant son quadrigé.

Selon leur position topographique et les monnaies les plus tardives, tout semble indiquer que l'essentiel de ce mobilier appartient à la phase du temple à galerie. Cependant, l'étude de certains objets et éléments architecturaux permet également de suggérer que les deux puits fouillés ont recueilli des artefacts de la phase antérieure.

C'est dans le puits situé à l'est du temple qu'a été trouvé un mortier qui porte, gravée après cuisson sur le bec verseur, une dédicace (fig. 2, n° 1). Seul un tiers de ce récipient a été recueilli dans le puits, les autres morceaux sont manquants. Il a été découvert dans une couche de nombreux éléments

architecturaux (*tegulae*, blocs calcaires, fûts de colonne) significatifs de l'abandon du sanctuaire ou tout du moins de la démolition de bâtiments.

LE SUPPORT

L'inscription est gravée sur le bec verseur d'un grand mortier de type Gillam 274 en céramique commune oxydante champenoise, à pâte jaune pâle et cœur jaune rosé clair. La râpe est essentiellement constituée de quartz émoussés moyens à gros, avec quelques silicoïdes et cristaux brun orangé. Le diamètre de l'objet est d'environ 75 cm, le fond manque mais on peut envisager une hauteur restituée de 25-28 cm. Les mortiers champenois sont peu courants dans la partie sud-ouest de la Gaule Belgique, sans y être toutefois exceptionnels. Le choix de cette production est assez significatif d'un souci de qualité, car l'argile réfractaire dans laquelle il a été réalisé lui confère une solidité et une faible porosité qui détonne avec la médiocrité

2. Les puits ont été fouillés par la société « Archéopuits ». La méthode opérée par les puisatiers a permis une fouille manuelle jusqu'au fond des structures. Le mobilier découvert dans les deux puits est en cours d'étude.

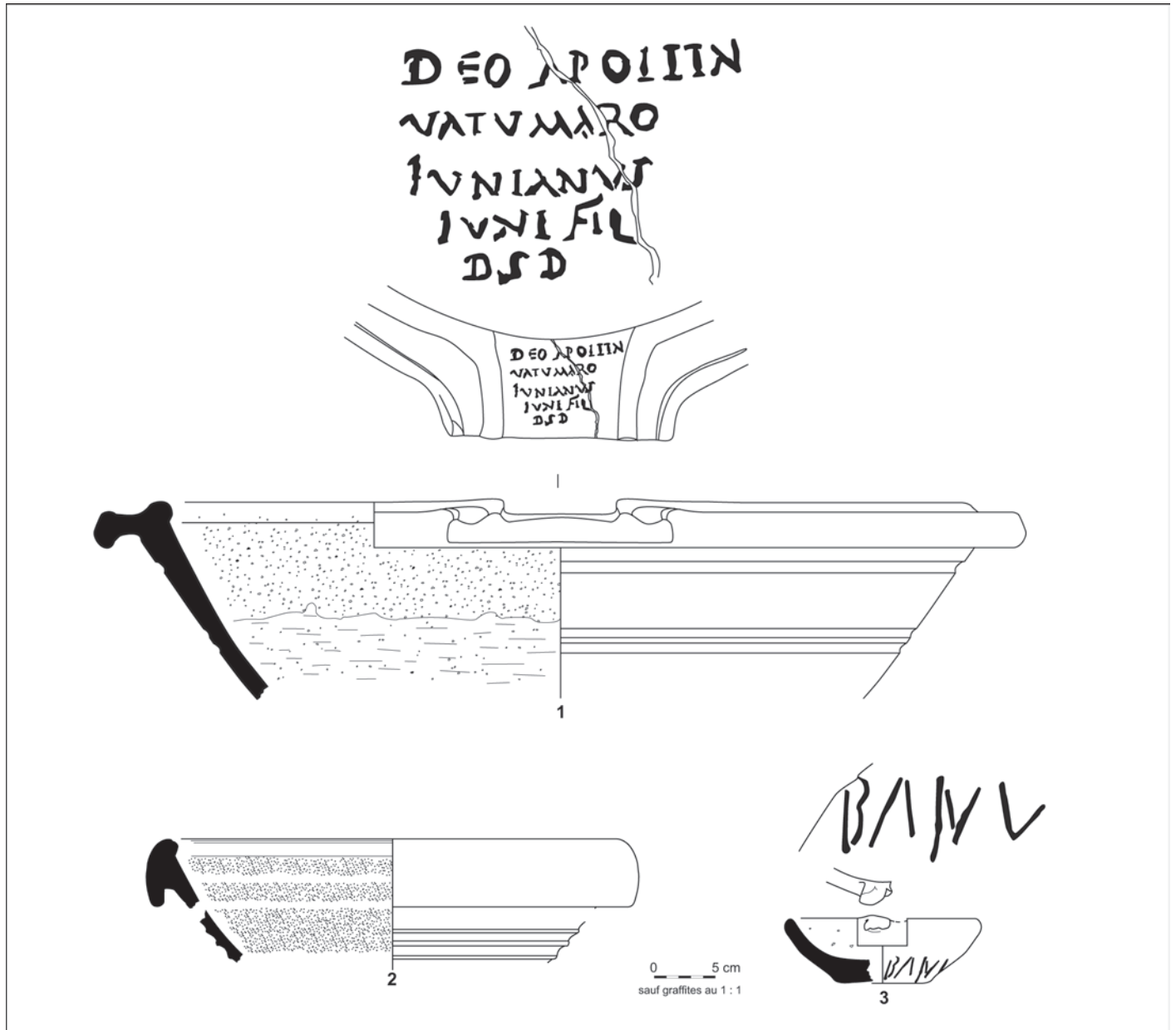


Fig. 2 – 1, mortier champenois de très grand module portant la dédicace à Apollon Vatumarus ; 2, second mortier champenois de grand module ; 3, mortier noyonnais retaillé portant un graffito (DAO : G. Rousselot, Inrap).

relative des mortiers produits localement dans le Noyonnais, dans une pâte calcaire poreuse et savonneuse.

La forme Gillam 274 couvre la seconde moitié du II^e s. et sans doute l'essentiel du III^e s. apr. J.-C. Des parallèles morphologiques peuvent être établis, à même époque, avec des productions rhénanes de l'atelier de Soller ou des productions britanniques de l'Oxfordshire. L'usage (ou les différentes utilisations) des mortiers de grand module comme celui de Nesle s'avère difficile à déterminer. Des liens sont envisageables avec des pratiques artisanales diverses (en rapport avec le travail des foulons : Caton, *De Agricultura*, XIV, 2 ; ou pour le mélange des ingrédients du verre : Pline, *HN*, XXXVI, 194), ou encore avec les travaux du bâtiment (broyage des pigments de peinture, mélange du ciment : Vitruve, *De Architectura*, VII, 3, 10). Un rôle dans la pharmacopée est également possible d'après différents traités médicaux grecs et romains (d'Hippocrate à Galien et Celse), mais les exemples archéologiques suggèrent

plutôt, dans ce cas, des mortiers en pierre et plus volontiers de petit module. Un usage alimentaire est également attesté par deux témoignages iconographiques : une peinture étrusque de la tombe Golini I à Orvieto (vers 340-280 av. J.-C.), et une scène du pilier funéraire d'Igel, élevé au II^e s. apr. J.-C. en territoire trévire. Sur ces deux représentations, un mortier de grande taille est posé sur un trépied ou sur un tabouret, et un serviteur s'active manifestement à écraser des ingrédients, en lien avec la préparation d'un banquet (fig. 3).

La consécration de ce récipient dans le cadre d'un sanctuaire l'intègre manifestement parmi les instruments liturgiques ou, à défaut, parmi les aménagements cultuels. La forte usure de la râpe et l'abrasion marquée de la partie inférieure du récipient montrent qu'il a été utilisé pour râper ou broyer, dans le cadre des pratiques du sanctuaire. La nature des matériaux broyés reste malheureusement inconnue : préparations rituelles dans le cadre des *sacra* organisés dans le sanctuaire ou ustensile

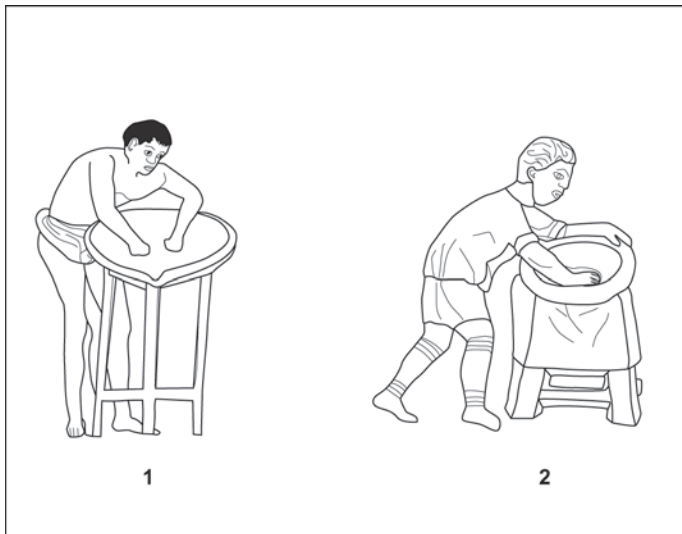


Fig. 3 – Extraits de décors : 1, tombe Golini à Orvieto (340-280 av. J.-C.) ; 2, frise du pilier funéraire d'Igel en Rhénanie-Palatinat (fin du Haut-Empire) (DAO : St. Dubois, Inrap).

culinaire pour la préparation de repas collectif. Il est *a priori* difficile de trancher.

Signalons la découverte, dans le sanctuaire, d'un deuxième mortier champenois de grand module (40-50 cm d'ouverture), à panse cannelée et bord en collerette pendante convexe type Gose 451 (fig. 2, n° 2). Lui aussi attribuable au III^e s., il pourrait avoir eu une fonction similaire au précédent dans le cadre des pratiques liées au culte. En revanche, les autres mortiers mis au jour sur le site présentent un faciès plus caractéristique des habitats de la région, avec des modules de l'ordre de 30-40 cm et une représentation massive des productions du Noyonnais (formes Gillam 238 dont l'un porte la marque érodée de Litugenus, Bushe-Fox 26/30, Gillam 255, Gillam 280, Gose 451). Ce qui dénote en revanche, c'est la quantité élevée de récipients de ce type, soixante-huit individus en céramique commune oxydante et huit en sigillée. Cette particularité reste inexpliquée, mais mérite d'être soulignée du fait de la dédicace de l'un de ces récipients au dieu Apollon, probable titulaire du sanctuaire de Nesle.

On notera enfin la découverte dans le sanctuaire d'un second *graffito* sur mortier (fig. 2, n° 3), gravé à la pointe en bas de panse d'une vasque de mortier retaillée sous la collerette, un petit segment de cette dernière étant sommairement incisé de manière à former un déversoir. Le *graffito*, dont le début manque probablement, comprend quatre lettres incisées après cuisson : *JBANV*. Il peut renvoyer à un mot ou un nom gaulois que l'on peut rapprocher de *banuos* « jeune porc » ou de l'anthroponyme, incertain toutefois, *Banuabios* (Delamarre, 2001, p. 57), mais il peut tout aussi bien appartenir à un anthroponyme latin courant comme *Albanus*, *Urbanus*, *Libanus*, *Norbanus* ou à des noms indigènes comme *Banuca* (*CIL*, V, 5567), *Banuo* (*CIL*, XIII, 5323) ou *Banuus* chez les Rèmes (*CIL*, XIII, 3418 et *AE*, 1976, 473).

L'INSCRIPTION

Le texte a été gravé sur le déversoir du récipient au moyen d'un stylet appliqué sur l'argile après cuisson (fig. 2, n°1 et fig. 4). La gravure des lettres est appuyée ; la mise en page est

calculée, même si le graveur n'a pu faire contenir la dernière lettre du théonyme dans le champ épigraphique. En effet, on note un espace plus important entre les lignes 2 et 3, ménagé pour séparer le théonyme et le nom du dédicant.

Le texte se développe sur cinq lignes, il est écrit en lettres capitales avec une tendance à la cursive, notamment pour les V, les M et les A. L'écriture est relativement régulière, même si le texte remonte légèrement vers la droite. Les lettres présentent une hauteur minimale de 0,6 cm (T de *Vatumaro*), maximale de 1 cm (I de *Apollin*), avec une hauteur moyenne de 0,9 cm. La dimension du champ épigraphique est de 9,2 cm x 6,4 cm. La dédicace ne présente aucune difficulté de lecture :

Deo Apollin(i) / Vatumaro, / Iunianus / Iuni fil(ius) / d(e) s(uo) d(edit).

« Au dieu Apollon Vatumarus, Iunianus, fils de Iunius a fait don (de cet objet) à ses frais ».

L'inscription nous apprend que le récipient en terre cuite a été consacré au dieu Apollon, invoqué au datif. Le théonyme est introduit par le mot *deus*, selon un formulaire très courant en Gaule au II^e s. jusqu'au milieu du III^e s. apr. J.-C.³ Le dieu porte à Nesle une épithète indigène, là encore selon un usage répandu dans les Trois Gaules⁴. L'épithète donnée à Apollon, Vatumarus (version latinisée du gaulois Vatumaros), est apparemment inédite dans les théonymes connus. Le mot n'apparaît pas plus dans les *cognomina* répertoriés. Le sens de Vatumaros peut être toutefois clairement établi. Le mot est composé de la racine gauloise *uati-* qui signifie « devin » (Delamarre, 2001, p. 259) et de l'un des termes les plus fréquents de l'anthroponymie gauloise *maros*, « grand » (Delamarre, 2001, p. 184). Apollon est par conséquent qualifié à Nesle de « grand devin », ce qui lui confère *a priori* une fonction divinatoire. Il est difficile de dire, dans l'état actuel des recherches, quelles étaient les modalités de l'exercice « oraculaire » de l'Apollon de Nesle, si des intermédiaires, devins ou haruspices, étaient rattachés au temple pour l'interprétation des signes divins. Le caractère local marqué du sanctuaire indique simplement qu'Apollon Vatumarus était chargé de négocier les difficultés de la vie quotidienne des habitants du lieu, notamment celles qui concernaient la santé si l'on porte foi aux ex-voto en bois découverts dans l'un des puits. Ces ex-voto représentent des membres inférieurs (fig. 5). Deux d'entre eux sont des bas-reliefs conçus pour être vus de profil avec une face plane, et peuvent être posés à plat ou adossés. Les autres ex-voto sont taillés en ronde-bosse et peuvent être observés sous tous les angles, voire même manipulés. Les éléments complets permettent d'affirmer que la sculpture s'arrête de façon volontaire à mi-cuisse ou au

3. Voir Raepsaet-Charlier, 1993, p. 12 *sq.*

4. *Apollo Atepomarus* à Mauvières (*CIL*, XIII, 1318) et *Apollo Bassoledulitanus* à Bruère-Allichamps chez les Bituriges Cubes (*ILTG*, 167), *Apollo Matuix* ou *Matuicius* à Poitiers chez les Pictons (*ILTG*, 156), *Apollo Borvo* à Bourbonnelles-Bains chez les Lingons (*CIL*, XIII, 5911), *Apollo Cobledulitavus* à Périgueux chez les Pétrucos (*CIL*, XIII, 939), *deus Apollo Moritasgus* à Alésia chez les Mandubiens (*CIL*, XIII, 11240, 11241, 11242), *Apollo Toutiorix* à Wiesbaden (*CIL*, XIII, 7564), *Apollo Vindon[nus]* à Essarois chez les Lingons (*CIL*, XIII, 5644), sans oublier Apollon Grannus, parfois affublé d'une épithète comme à Branges près d'Autun (*CIL*, XIII, 2600) et à Horburg (*CIL*, XIII, 5315).

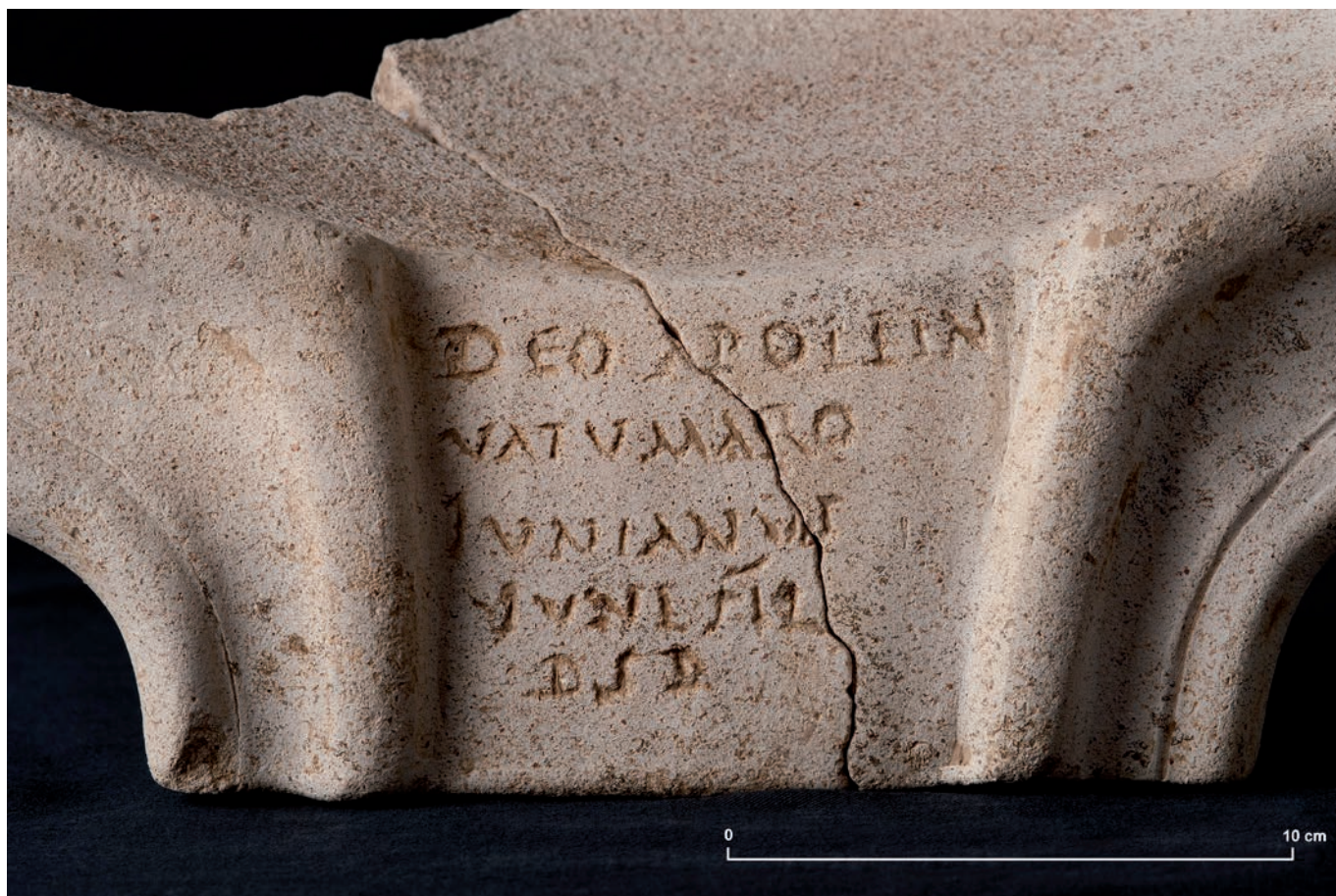


Fig. 4 – Photographie de la dédicace gravée sur le versoir du mortier (cliché : D. Gliksmann, Inrap).

pli de l'aîne. En effet, aucun élément d'assemblage ne permet de supposer qu'il s'agissait de fragments de statues, et par ailleurs aucune autre partie anatomique n'a été découverte. Un seul élément se distingue nettement par la représentation d'un bas de corps complet incluant les deux jambes, la taille et le bassin⁵ (fig. 5, n° 1).

Le dédicant est de statut pérégrin, comme l'indiquent le nom unique de son état civil et sa filiation. Le *cognomen Iunianus*, de stock latin (Kajanto, 1965, p. 148), est relativement courant ; il est représenté à Bourges (*CIL*, XIII, 1240, 1241 ?), sur le territoire des Lémovices (*CIL*, XIII, 1450), sur une stèle de Luxeuil-les-Bains (*CIL*, XIII, 5436), également à Dijon (*CIL*, XIII, 5524 et 5525), à Langres (*CIL*, XIII, 5786a) ou à Baden Baden (*CIL*, XIII, 11718). Le nom est incertain sur un album collégial de Lyon (*CIL*, XIII, 2006) et sur une inscription de Reims (*CIL*, XIII, 3438a). *Iunius*, le nom du père, est un gentilice adopté comme nom de pérégrin⁶. Il est tout aussi régulièrement attesté (*CIL*, XIII, 624 à Bordeaux, 1450 chez

les Lémovices, 3591 à Tongres, 4391 à Metz, 4663 chez les Leuques, 5135 à Avenches, etc.). Quant à la variation, au sein d'une même famille, des noms *Iunius*, *Iunianus* ou *Iunianilla*, elle est également connue sur le territoire lémovice (*CIL*, XIII, 1450). Ces indications n'apportent rien sur l'origine du personnage. Il s'agit très certainement d'un membre de la société locale ou régionale qui s'est manifesté dans le courant du II^e s. ou du III^e s. apr. J.-C. par l'offrande d'un récipient à destination probablement rituelle.

La formule de dédicace n'est pas plus originale, indiquant le don d'un objet à Apollon lors d'une visite faite au dieu par Iunianus. Il s'agit de l'acte rituel le plus courant qui consistait à honorer le dieu d'un présent (Van Andringa, 2002, p. 118 *sq.*). L'objet déposé dans le sanctuaire pouvait sanctionner une simple visite faite à la divinité, un accès de piété, un bienfait quelconque, un remerciement, etc.⁷ La formule « *donum dare* » indique que l'offrande a été transmise de façon officielle dans le patrimoine de la divinité. Le lieu de découverte de l'objet, l'un des puits mitoyens du temple, indique par conséquent que c'est tout ou partie du patrimoine de l'Apollon de Nesle qui a été jeté dans les puits, lors, vraisemblablement, de la fermeture du temple intervenue dans la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C.

5. Cf. A. Dietrich et B. Lecomte-Schmitt, « *Ex voto* anatomiques en bois : catalogue et commentaires xylologiques comparés des sites de Magny-Cours (Bourgogne) et de Nesle, Mesnil-Sainte-Nicaise (Picardie) », article soumis au *Bulletin Instrumentum*, à paraître.

6. Voir Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier (dir.), 2001, p. 303 et p. 374-375.

7. Voir les exemples développés par P. Veyne, 1983, p. 293 *sq.*



Fig. 5 – Photographies d'ex-voto anatomiques découverts dans le puits :
1, moitié inférieure de corps féminin en frêne ; **2**, jambe droite (?) en épicéa (clichés : Bl. Lecomte-Schmitt, Inrap).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

<i>AE</i>	<i>L'Année épigraphique.</i>
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
<i>HN</i>	<i>Histoire naturelle.</i>
<i>ILTG</i>	<i>Inscriptions latines des Trois Gaules.</i>

DELAMARRE X.

2001 : *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 352 p.

DONDIN-PAYRE M.,**RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (DIR.)**

2001 : *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, XXIV-774 p.

GILLAM J. P.

1970 (2^e éd.) : *Types of Roman Coarse Pottery Vessels in Northern Britain*, Newcastle upon Tyne, Oriel Press, 72 p.

GOURVEST J.

1972 : « Présentation de documents céramiques », *Revue archéologique du Centre*, XI, fasc. 1-2, n^{os} 41-42, janvier-juin 1972, p. 138-147.

HAUPT D.

1984 : « Römischer Töpfereibezirk bei Soller, Kreis Düren », in *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands 4 - Rheinische Ausgrabungen*, 23, Bonn/Köln, Rheinland Verlag, p. 391-497.

KAJANTO I.

1965 : *The Latin Cognomina*, Helsinki (coll. Societas Scientiarum Fennica, Commentationes Humanarum Litterarum, XXXVI, 2), 417 p.

PALLECCHI S.

2002 : *I mortaria di produzione centro-italica: Corpus dei bolli*, Rome, Quasar, 319 p.

RAEPSAET-CHARLIER M.-Th.

1993 : *Diisdeabusque sacrum : formu-*

laire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies, Paris, De Boccard, 95 p.

VAN ANDRINGA W.

2002 : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Errance, 336 p.

VEYNE P.

1983 : « "Titulus praelatus" : offrandes, solennisation et publicité dans les ex-voto gréco-romains », *Revue archéologique*, 1983-2, p. 281-300.

YOUNG M.

1977 : « The Roman Pottery Industry of the Oxford Region: the White Wares Mortaria », *British Archaeological Reports*, 43, p. 56-79.